

Le cours d'éducation physique sera-t-il le grand oublié du Pacte d'excellence ?

Le nombre d'heures pourrait se réduire. Des professeurs ont commencé à se mobiliser pour tenter d'inverser la tendance.

Audrey Lizin Annick Masson

Audrey Lizin et Annick Masson sont toutes les deux professeures d'éducation physique à l'athénée royal de Huy. Elles ont rencontré cette semaine, la ministre Marie-Martine Schyns (CDH) pour évoquer le futur tronc commun dans lequel leur cours pourrait perdre un certain nombre d'heures.

« Paradoxal de réduire les heures d'un cours qu'on veut valoriser »

Selon Audrey Lizin et Annick Masson, la « perte » d'heures pour le cours d'éducation physique irait à l'encontre de la volonté initiale de le valoriser en l'étendant à des aspects sanitaires. Contrairement à une idée reçue, une majorité de jeunes n'ont pas, à côté de l'école, une activité physique régulière.

Que risque précisément le cours d'éducation physique dans le cadre du Pacte d'excellence ? Quelles sont vos craintes ?

Dans les trois scénarios pour le tronc commun, il est question de perte d'heures alors qu'au départ, il était question d'une valorisation du cours, censé devenir un cours d'éducation physique et à la santé. Ce qui est paradoxal tout de même.

Vous avez rencontré la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH) cette semaine. A-t-elle pu vous rassurer ?

Dans un sens, oui. Car elle nous a indiqué que les groupes de travail fonctionnaient toujours, qu'il n'y avait encore rien de figé et que les trois scénarios pouvaient encore évoluer. Cela étant dit, la ministre a aussi affirmé que dans le tronc commun, il y avait davantage à caser. Peu importe la branche, chaque professeur souhaite en effet

avoir davantage d'heures. Partant de là, de deux choses l'une : soit on replace des heures en éducation physique au détriment d'autres branches, soit on ajoute des périodes dans le tronc commun. Ce qui a un coût de six millions d'euros, semble-t-il, par période d'heures ajoutée dans le tronc commun. Dans cette hypothèse, il faut aussi imaginer que les élèves acceptent 34 périodes de cours à l'école par semaine plutôt que 32.

Le cours d'éducation physique pourrait donc être l'oublié du Pacte d'excellence ?
Oui. Le cours semble dévalorisé.

Est-ce que cela traduit une réalité : un cours d'éducation physique qui ne bénéficierait pas encore tout à fait de la même considération que les autres cours ?

Non, je ne pense pas. On sent un soutien de nos collègues aussi incrédules que nous. Certains nous disent même qu'ils sont convaincus qu'il faudrait davantage d'heures d'éducation physique. L'idée de réduire le nombre d'heures va d'ailleurs à l'encontre d'une série de campagnes qui recommandent de bouger davantage pour être en bonne santé, pour ne pas être en surpoids.

Les scientifiques aussi tirent la

sonnette d'alarme. On pourrait connaître avec les adolescents d'aujourd'hui, la première génération de jeunes qui vivent moins longtemps que celle de leurs parents. Notamment à cause d'habitudes sédentaires.
Oui. Trop souvent, on pense aujourd'hui que les jeunes ont des activités sportives à côté de l'école. 30 ou 40 % des jeunes ont une activité en dehors de l'école, c'est vrai. Mais pas davantage. Du coup, pour une majorité de jeunes, le seul moyen de bouger un peu, c'est l'éducation physique, à l'école.

Beaucoup de professeurs récusent en outre aujourd'hui l'appellation de cours de gymnastique, lui préférant celle de cours d'éducation physique plus à même de traduire l'évolution du contenu du cours.
Oui, dans les objectifs du cours, il est question aujourd'hui d'apprendre aux jeunes à connaître leur corps, à en prendre soin, à se maintenir en bonne santé. L'éducation physique permet de faire de l'ancrage sociétal.

Vous comptez vous mobiliser pour faire entendre votre voix ?
De retour de la réunion, on a déjà commencé. Une pétition a été lancée. Un collectif devrait se former également. Et l'on sent que les professeurs sont prêts à se bouger. ■

Propos recueillis par
MATHIEU COLINET

Marc Romainville

Marc Romainville est professeur à l'Université de Namur. Il y est notamment responsable du service de pédagogie universitaire. Il a rédigé le rapport final du groupe de travail « Tronc commun » pour le Pacte pour un enseignement d'excellence.

« Une place importante est réservée aux activités physiques »

Le cours d'éducation physique n'est pas déconsidéré, selon Marc Romainville.

Est-ce que les cours d'éducation physique ne sont pas encore aujourd'hui considérés un peu différemment des autres ? Est-ce qu'ils ne restent pas tout de même un peu à part en raison de leur nature un peu différente ?

Je ne pense pas. Dans le cadre d'un tronc commun, la dimension d'éducation aux activités physiques, qui a d'ailleurs été élargie au bien-être et à la santé, est importante. Elle l'est même d'autant plus dans le cadre d'un tronc commun qui se veut pluridisciplinaire et qui ambitionne de couvrir une étendue plus importante de domaines. Dans le cadre du Pacte d'excellence, il y a une place tout de même importante réservée aux activités physiques. A la fois pour elles-mêmes, pour découvrir son corps, exercer une certaine activité, maîtriser ses gestes. Mais aussi au regard de ce que cela peut apporter à la santé de façon générale. Vous savez par exemple que pour un certain nombre d'élèves le seul contact avec l'activité physique se réalisera au sein des établissements scolaires. Ce qui dit de l'enjeu en termes d'éducation, de formation mais aussi de santé.

Est-ce que tout de même l'enseignement en Belgique n'a pas délégué les activités d'éducation physique aux parents, aux clubs sportifs, ne les a pas relégués dans l'extrascolaire ?

Non. Et si certains pensent que l'école n'a plus à s'en préoccuper, ils devront constater que ce n'est pas le cas. L'école doit permettre de réaliser un certain exercice physique régulier, quitte à ce que cela demande des efforts aux élèves. Pour certains élèves, c'est à l'école que cela se fera ou ne se fera pas.

Le lien entre activités physiques et bienfait sur les apprentissages est scientifiquement bien étayé. Est-ce que c'est au cœur aussi des enjeux identifiés lorsqu'on parle du cours d'éducation physique ?

Oui. Et surtout quand l'on sait que tous les enfants ne sont pas naturellement enclins à rester assis 28 périodes par semaine. Il est tout à fait logique et normal qu'un certain nombre d'entre eux ait un goût prononcé pour des activités physiques, ait besoin de bouger, de faire des efforts. On sait que cela peut participer à un équilibre général, un petit peu comme la musique, les arts ou les activités manuelles. C'est d'ailleurs l'idée du tronc commun : il faut que les

enfants aient l'occasion d'avoir une palette d'activités plus diversifiées qu'actuellement, moins abstraites.

A travers l'exemple des cours d'éducation physique, on voit tout de même toute la difficulté à laquelle les auteurs du Pacte d'excellence sont confrontés : mettre un maximum d'activités dans des plages horaires par définition limitées.

Oui, c'est la quadrature du cercle actuelle. On travaille sur la question des grilles horaires avec des hypothèses diverses et variées. On réfléchit par exemple à la possibilité de récupérer du temps sur celui accordé aux évaluations. Dans tous les rapports de l'inspection depuis un certain nombre d'années, on voit quand même que parfois, le volume de temps scolaire consacré à la stricte certification (interrogations, examens, corrections...) est parfois trop important. Il y a parfois des semaines entières de conseils de classe, de réunions de parents, d'examens terminaux alors qu'une évaluation continue pourrait parfois suffire à prouver que les élèves ont acquis ce qu'ils devaient acquérir. Je pense que l'on pourrait regagner par là un peu de temps. ■

Propos recueillis par MATHIEU COLINET